

# Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

---

## Rapport d'activités de la CGVC pour l'année 2016

À l'attention du bureau du Conseil de Ville

Monsieur le Président, Madame, Messieurs

La Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC) vous présente son rapport d'activité pour 2016.

### Généralités

La CGVC est formée de 9 membres avec droit de vote plus un membre avec voix consultative.

En 2016 ont siégé:

Président	M. Ribeaud	PS
Vice-président	P.-A. Fleury	PDC
Membres	P. Chételat	PLR
	M. Macchi, remplacée dès novembre par D. Tomaselli	PS
	J.-P. Miserez	PCSI
	K. Chevrolet, remplacée dès avril par D. Schaller	PDC
	P. Berthold	PDC
	M.-Cl. Grimm	CS-POP-Verts,
J. Beuret	CS-POP-Verts	
Membre consultatif	D. Baettig	UDC
Secrétaire	Atike Loshaj	

La CGVC contrôle les comptes et le fonctionnement de l'administration communale. La collaboration, tant avec les autorités politiques qu'avec les membres de l'administration communale, a été efficace. La commission a tenu 9 séances.

### 1 Rapports réglementaires

Comme chaque année la CGVC a analysé les comptes de la commune, ceux du FRED et le fonctionnement de l'administration communale. Elle a établi trois rapports qui n'ont pas révélé de problème de gestion particulier. Les objets ayant requis une attention particulière sont traités séparément ci-dessous.

### 2 Questions particulières ayant retenu l'attention de la CGVC

La CGVC est d'avis que le cahier des charges de la police municipale doit être rapidement actualisé.

La commission a rencontré Mme Gelso pour discuter du règlement de l'affectation des appartements et objets du patrimoine financier de la commune. Le mode d'attribution de ces logements (logements de secours, logement du patrimoine administratif ou financier) doit être revu et rendu plus transparent. Un règlement sera soumis au Conseil de Ville.

La CGVC a pour diverses raisons, dont celle des coûts et du rendement, refusé d'entériner le prélèvement de 130'000.- sur le crédit de réaménagement de la route de Moutier pour aménager un parking provisoire sur le terrain situé à l'est du campus Strate J. Dans notre réponse, nous avons proposé d'évaluer un aménagement simplifié et clairement provisoire pour un montant de l'ordre de 30'000.-. Cette proposition n'a pas eu de suite.

